Envoyé en préfecture le 27/01/2026
Reçu en préfecture le 27/01/2026
Publié le
ID : 035-213502024-20260126-2026012601-DE

DEPARTEMENT D'ILLE ET VILAINE

COMMUNE de LA NOË BLANCHE
35470

EXTRAIT
DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux-mil-vingt-six, le 26 janvier à 19h30 heures,

Le conseil municipal de la commune de La Noë-Blanche dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la mairie, sous la présidence de **monsieur Frédéric MARTIN, maire.**

Date de convocation : 19/01/2026

PRESENTS	F. MARTIN, S. AUBRY, T. LUCO (arrivée à 20h40), A. BRIEUC, M. AUBRY, E. BLIN, C. GARDAN, P. LEGAY, J. LIBEAU, N. MONVOISIN, F. NOURRY,
ABSENTS EXCUSES	J-M. DAVID, I. MAZERY,
ABSENTS	R. GUIVARC'H, A. PECOT,
PROCURATION	I. MAZERY à A. BRIEUC.

Nombre de conseillers	Points
En exercice	15
Présents	11
Votants	12

Mme AUBRY Sophie a été élue secrétaire de séance.

1 ■ Sécurité – Validation de l'étude du diagnostic de sécurité

Vu la Délibération n°03 du 22 septembre 2025 saisissant le Colonel BÉNÉVENT Nicolas pour réaliser une étude de sûreté.

Monsieur le maire rappelle au conseil municipal que suite à l'augmentation des dépôts sauvages, des dégradations et des incivilités, le conseil municipal a décidé d'engager une étude de sûreté.

L'adjudant HENRY Loïs, référent sûreté de la Gendarmerie nationale, a réalisé l'étude en lien avec la gendarmerie de Bain-de-Bretagne et la présente ce jour au conseil municipal.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide par :

Voix POUR	ABSTENTION	Voix CONTRE
12	**0**	**0**

- de valider l'étude du diagnostic de sécurité ;

- d'autoriser monsieur le maire à consulter des entreprises pour réaliser des devis.

Fait et délibéré en mairie les jours, mois et an que dessus.

Envoyé en préfecture le 27/01/2026
Reçu en préfecture le 27/01/2026
Publié le
ID : 035-213502024-20260126-2026012601-DE

La secrétaire de séance,
Sophie AUBRY

Pour extrait certifié conforme
Le Maire, Frédéric MARTIN